

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2005/0237B(COD) codécision) Règlement	Procédure terminée
Règles et normes communes concernant les organismes habilités à effectuer l'inspection et la visite des navires. Refonte	
Abrogation Directive 94/57/EC 1993/0518(SYN)	
Sujet 3.20.03.01 Sécurité maritime 3.20.15.06 Coopération et accords de transport maritime ou fluvial	

Informations techniques	
Référence de procédure	2005/0237B(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Refonte
Instrument législatif	Règlement
	Abrogation Directive 94/57/EC 1993/0518(SYN)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 080-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CODE/6/67458